



Gouvernement du Québec  
Le premier ministre

CRB.PRES. 50671913-31

Cabinet du président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
1er étage, Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Conformément au Règlement de l'Assemblée nationale, je vous prie de prendre les dispositions nécessaires pour que l'Assemblée se réunisse en séances extraordinaires à compter de 9 heures, ce samedi 7 décembre 2019, selon le calendrier et l'horaire qui seront déterminés par l'Assemblée afin de compléter le processus d'étude du projet de loi n°34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le premier ministre du Québec,

François Legault